

## COMMENT LES RISQUES INDUSTRIELS sont-ils maîtrisés?

### ➔ PRÉVENIR ET MAÎTRISER SUR LE SITE

Le site a réalisé une Etude de Dangers, soumise et instruite par l'Administration. Celle-ci, réactualisée tous les 5 ans, permet de :

- Identifier les phénomènes dangereux, calculer leurs probabilités et estimer leurs conséquences,
- Décrire les mesures de maîtrise des risques.

La sécurité est assurée dès la phase de conception ou de modification des installations, par des analyses de risques et le choix d'équipements performants, jusqu'à la conduite de l'exploitation assurée par des personnes spécifiquement formées et qualifiées.

Le site appuie également sa prévention sur un Système de Gestion de la Sécurité (SGS), concernant l'organisation de l'entreprise, la gestion des hommes et leur formation « Sécurité » en particulier, et la gestion de la sous-traitance. Ce système de management est contrôlé régulièrement en interne par des audits et en externe par l'inspection des installations classées (DIMENC).

### ➔ SAVOIR RÉAGIR EN CAS D'URGENCE

Dans toute activité humaine, le « risque zéro » n'existe pas. En cas d'accident, deux plans d'urgences peuvent être déclenchés en fonction de l'ampleur du phénomène :

- Accident sur le site dont les effets ne dépassent pas l'enceinte du site → déclenchement du Plan d'Opération Interne (POI). Le POI est déclenché par le chef

de dépôt qui fait intervenir le personnel et les équipements de Défense contre l'Incendie du site. Les autorités sont immédiatement averties et suivent l'évolution pour agir en conséquence.

- Accident sur le site dont les effets dépassent ou peuvent dépasser l'enceinte du site → déclenchement du Plan Particulier d'Intervention (PPI). Le PPI est en cours de réalisation.

Des exercices d'urgence sont régulièrement organisés en interne ou avec la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques de Nouvelle-Calédonie (DSCGR), afin de tester l'organisation, le matériel, le personnel et la communication.

### ➔ MAÎTRISER ET INFORMER À L'EXTERIEUR DU SITE

Conformément aux réglementations du pays, toute personne susceptible d'être exposée à des risques industriels majeurs doit être informée de la nature des risques en présence, des moyens mis en oeuvre pour éviter les accidents et des consignes générales de bonne conduite à suivre en cas d'accident.



## DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

### *L'information et la maîtrise du risque*



**DÉPÔT PÉTROLIER PACIFIC ENERGY**

1 Route de la Baie des Dames - DUCOS | 98800 NOUMÉA | Tél : 27.12.71



## POURQUOI vous envoie-t-on cette brochure ?

**V**ous résidez ou travaillez à proximité d'un établissement concerné par le risque industriel sur la zone de Ducos : le dépôt Pacific Energy.

Ce site classé pour la protection de l'environnement est soumis à une réglementation stricte.

### ➔ CETTE BROCHURE VOUS PERMETTRA DE VOUS INFORMER SUR :

- les risques industriels liés à l'activité de cette entreprise,
- les principales mesures de prévention et protection mises en oeuvre,
- les consignes générales de bonne conduite à suivre en cas d'accident.

## QU'EST-CE QU'UN accident industriel majeur ?

Certains établissements peuvent être à l'origine d'accidents dits « majeurs », pouvant entraîner des conséquences pour la santé humaine et/ou l'environnement à l'extérieur des sites.

Pour le site concerné, l'accident le plus important peut prendre la forme d'un incendie ou d'une explosion.

## QUE FAIT-ON pour éviter un accident industriel ?

En Nouvelle-Calédonie, de même qu'en métropole, en application de la réglementation, la politique de prévention des accidents majeurs s'articule autour de quatre axes d'action :

- La prévention et la maîtrise des risques « à la source » ;
- la planification de l'organisation des moyens de secours en cas d'accident ;
- la maîtrise de l'urbanisation autour des sites à risque ;
- l'information des populations concernées.

## QUELLE EST L'ACTIVITÉ du site industriel ?

ÉTABLISSEMENT	ACTIVITÉ	PRODUITS STOCKÉS
Société Pacific Energy Dépôt de DUCOS	Le dépôt réceptionne par bateau des carburants qui sont stockés pour être redistribués par camions-citernes à la clientèle.	Liquides inflammables

L'activité du dépôt consiste en un transfert de produits, sans mise en œuvre de réaction chimique.

## QUELS SONT LES RISQUES associés à cette activité ?

LES RISQUES ET PRODUITS	LES EFFETS	LES CONSÉQUENCES
-------------------------	------------	------------------



### RISQUE EXPLOSION

La libération accidentelle et l'inflammation retardée de vapeurs d'hydrocarbures peuvent provoquer une explosion générant principalement des effets de surpression.

L'explosion crée une surpression pouvant entraîner des lésions internes (poumons, tympans) dans l'environnement proche. Des risques secondaires peuvent être liés aux effets sur les structures tels que les bris de vitres.



### RISQUE INCENDIE

La libération accidentelle et l'inflammation des vapeurs d'hydrocarbures peuvent provoquer un incendie dégageant de la chaleur et des fumées.

La chaleur rayonnée peut provoquer des brûlures.



### RISQUE POLLUTION

Le déversement accidentel d'hydrocarbures, considérés dangereux pour l'environnement, peut provoquer une atteinte du milieu naturel.

Pouvant s'infiltrer dans le sol, les hydrocarbures peuvent provoquer une pollution du sol, sous-sol et des eaux de surfaces et souterraines.